

La location avec option d'achat arrive sur le marché de l'occasion

Depuis à présent quelques années, la vente de véhicules neufs en France se porte mieux. On pourrait même aller jusqu'à dire qu'elle se porte bien. Avec un chiffre autour des 2 millions de véhicules neufs vendus en France chaque année, le niveau d'avant crise est atteint et ce, sans la moindre aide financière de l'Etat.

Pire encore, la disparition progressive du bonus automobile, la prime écologique à l'achat d'un véhicule émettant peu de CO2 au kilomètre, ne fait que réfréner l'acquisition d'un véhicule neuf. Malgré cela, les automobilistes français continuent de « consommer » de l'auto.

Au coeur de ces bons chiffres, un élément a permis la relance du marché : la location avec option d'achat (LOA). Ce modèle de mensualisation d'un véhicule neuf a assurément séduit toute une part de la population pour qui l'achat d'une voiture neuve n'était auparavant qu'une utopie.

Dans un monde où tout se mensualise et tout est abonnement, il est évident que ce modèle permettant d'équilibrer son budget sans mauvaise surprise de réparation permet assurément de relancer l'attractivité de cette nouvelle forme de « rouler neuf ».

Et voilà à présent que ce modèle qui a dopé incontestablement les ventes dans le neuf débarque sur le marché de l'occasion. Le modèle reste sensiblement le même. Vous choisissez un modèle et le garage vous calculera votre mensualisation contre un engagement kilométrique et une valeur d'achat potentiel de l'auto si vous souhaitez la conserver. Moins vous roulez, moins vous paierez. Pour quelle raison ? Tout simplement car l'utilisation du véhicule sous entend une décote au moment de la revente.

Alors attention à l'évaluation de votre kilométrage, car en cas d'erreur, vous serez facturé une petite fortune pour chaque kilomètre dépassé par rapport à votre engagement de départ vous incitant alors à lever l'option d'achat et à réaliser l'acquisition du véhicule. Si vous optez pour cette solution, n'hésitez donc pas à légèrement surestimer votre kilométrage annuel moyen car l'inverse pourrait vous coûter très cher.

Si ce modèle d'acquisition en LOA d'un véhicule d'occasion peut apparaître séduisant sur certains critères, n'oubliez pas qu'un crédit bancaire vous assurera tout de même un coût moins élevé. Et petit détail important, n'oubliez pas que dans la LOA, vous n'êtes pas le propriétaire du véhicule. Vous en êtes le locataire. En cas de dégradations, vous devrez donc à vos frais remettre le véhicule en état avant sa restitution !